

Analyse de la chaîne d'approvisionnement : liste de vérification en prévision de la menace posée par les maladies infectieuses

Protéger votre chaîne d'approvisionnement contre la menace posée par une pandémie de maladies infectieuses

Dans l'éventualité d'une pandémie de grippe, les entreprises doivent recueillir et quantifier l'information sur les principales composantes de leur chaîne d'approvisionnement.

Aon a préparé à l'intention des entreprises la liste de vérification qui suit pour les aider à se préparer à une éventuelle pandémie. Elle leur permettra d'évaluer la résilience de leurs principaux fournisseurs face aux perturbations engendrées par une pandémie de maladies infectieuses. Bon nombre des éléments de cette liste seront également utiles dans le cadre de la préparation à d'autres urgences. Nous encourageons les entreprises à travailler en étroite collaboration avec l'équipe de gestion de la continuité des activités, les principales parties prenantes de l'entreprise et des produits, l'exécution et l'exploitation, ainsi que d'autres parties au sein de l'entreprise.

Stratégie de gestion de la continuité des activités

- ✓ Si une catastrophe ou des perturbations importantes survenaient, le fournisseur a-t-il consigné par écrit des plans pour assurer la continuité des activités de l'unité commerciale ou la reprise après sinistre des technologies de l'information (RS TI)?
- ✓ Quelle est la durée présumée de l'épidémie et, par conséquent, la durée des mesures planifiées (heures, jours, semaines, mois, etc.)?
- ✓ Le plan de continuité des activités ou de RS TI du fournisseur précise-t-il les processus d'affaires critiques et l'ordre de priorité de leur reprise?
- ✓ La démarche de planification du fournisseur tient-elle compte de l'absence d'un grand nombre d'employés essentiels pendant une période prolongée?
- ✓ Quel est le délai de reprise prévu pour les processus d'affaires « essentiels à la mission » du fournisseur?
- ✓ Le plan tient-il compte des interdépendances, au sein comme à l'extérieur de l'entreprise?
- ✓ Le plan actuel du fournisseur s'applique-t-il à toutes les installations à partir desquelles il fournit des services à l'entreprise concernée?
- ✓ Les locaux des TI ou le centre de données du fournisseur sont-ils situés dans le même immeuble ou complexe de bureaux que celui qu'occupent le personnel principal de l'entreprise ou de l'exploitation?
- ✓ Le fournisseur a-t-il d'autres installations à partir desquelles il peut (ou pourrait) fournir des biens ou des services actuellement utilisés par l'entreprise concernée?

Communications en situation de crise

- ✓ Le fournisseur dispose-t-il actuellement d'une équipe de gestion de crise formée de cadres supérieurs dont le rôle principal consiste à remédier à des situations de crise d'envergure comme une épidémie de maladies infectieuses?
- ✓ L'équipe et le plan de gestion de crise traitent-ils des communications internes et externes en cas de catastrophe?
- ✓ Qui dans l'entreprise concernée et de quelle façon le fournisseur doit-il aviser lorsque ses activités sont perturbées par une panne?

Nous sommes là pour produire des résultats

Communiquez avec un expert en gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la continuité des activités d'Aon pour en savoir plus sur la façon dont nous pouvons contribuer à optimiser votre plan d'intervention en cas de pandémie et à accroître la résilience de votre chaîne d'approvisionnement.

Tony Adame

Directeur adjoint, Gestion de la continuité des activités Solutions en gestion du risque commercial
+1 949.823.7202
tony.adame@aon.com

Greg Cybulski

Directeur adjoint, Gestion de la continuité des activités Solutions en gestion du risque commercial
+1 973.463.6075
greg.cybulski@aon.com

Bill Carolan

Conseiller principal, Gestion de la continuité des activités Solutions en gestion du risque commercial
+1 949.212.2384
william.carolan@aon.com

Exercices de simulation de la continuité des activités des unités commerciales et de la reprise après sinistre des technologies de l'information

- ✓ Si le fournisseur dispose d'un plan de gestion de la continuité des activités des unités commerciales ou de reprise après sinistre des technologies de l'information, à quelle fréquence font-ils l'objet d'exercices de simulation?
- ✓ Le fournisseur accepterait-il de communiquer à l'entreprise concernée les résultats des exercices de simulation de la continuité des activités des unités commerciales et de reprise après sinistre des technologies de l'information?
- ✓ Les résultats des exercices de simulation de la continuité des activités des unités commerciales et de reprise après sinistre des technologies de l'information sont-ils examinés par des vérificateurs internes ou externes?

Avertissement : Le présent document est offert à titre de ressource informationnelle aux clients et partenaires commerciaux d'Aon. Il vise à fournir des indications générales sur les expositions potentielles et n'a pas pour but d'offrir des conseils médicaux ou de traiter des questions médicales ou des situations de risque particulières. Compte tenu de la nature dynamique des maladies infectieuses, Aon décline toute responsabilité quant aux indications fournies. Nous encourageons vivement les lecteurs à se renseigner plus amplement sur la sécurité, la médecine et l'épidémiologie auprès de sources dignes de confiance, comme les Centers for Disease Control and Prevention et l'Organisation mondiale de la Santé. En ce qui a trait aux risques couverts, la question de savoir si une garantie s'applique ou si une police d'assurance répond à un risque ou à une situation donnée est subordonnée aux conditions des polices ou contrats d'assurance en cause et à l'appréciation des assureurs.